A.A.S.F.
Association des Anciens Salariés FOG
Palais de Loire – B.P 88
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Cosne Cours sur Loire, le 05/09/2026

Objet : **mise en place prélèvements automatiques**

Chère adhérente, cher adhérent,

Lors de la dernière Assemblée Générale de notre association le 28 février 2026, nous avons informé nos adhérent.e.s présent.e.s, du projet de mise en place de prélèvements automatiques pour vos règlements mensuels de vos cotisations mutuelle AG2R, en remplacement des virements permanents actuels.

Nous vous informons que ce projet va devenir réalité à partir du 01/04/2027 et sera obligatoire. Nous savons, que pour les plus anciens adhérents, cela va modifier leurs habitudes, car les virements permanents qu'ils connaissent sont mis en place depuis notre mutuelle de groupe en 2000.

En 2000, l'AASF accompagnait 150 bénéficiaires avec 75 contrats à gérer. Aujourd'hui ce sont plus de 1000 bénéficiaires avec 700 contrats à gérer mensuellement : une charge devenue trop importante et source d'erreurs pour nous.

Nos échanges avec notre banque, le Crédit Mutuel, ont abouti à un accord qui va permettre à l'AASF de supporter le coût par prélèvement qui nous sera facturé. Avantage non négligeable, l**es adhérents n'auront plus à régler les frais des virements permanents, leur offrant une économie d'environ 24€ par an.**

Mais rassurez-vous, cette mise en place est extrêmement simple, c'est comme pour votre téléphone ou EDF-GDF par exemple.

Pour commencer, nous vous demandons de nous adresser par courrier votre RIB à AASF - B.P 88. 58200 COSNE COURS SUR LOIRE ou par mail à maryseliger@club-internet.fr ou cordier.francis@club-internet.fr AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE prochain, afin de renseigner l'autorisation de prélèvement individuelle qui vous sera adressée dans un second temps.

Nous comptons sur vous, et bien évidemment, si vous avez une question ou précisions, nous sommes à votre écoute :

Cordier Francis	> 06.08.88.17.78
Cordier Maryse	> 06.78.62.48.06
Vattan Joël	> 06.47.73.59.61
Breuzet Nadine	> 06.84.15.23.79
Cottat Sabine	> 06.85.56.67.74
Reboulleau Françoise	> 06.32.16.45.90

Persuadé que vous comprendrez notre démarche qui s'inscrit dans notre volonté de vous offrir le meilleur service, recevez nos plus sincères et amicales salutations.

le Président,
Francis CORDIER

A.A.S.F
Association des Anciens Salariés FOG
BP 88
58 200 COSNE COURS SUR LOIRE